

# CS Sols Sportifs Engazonnés

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC  
BOUTOT Pierre  
05.55.25.27.64  
cfa.brive-voutezac@educagri.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salaré(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier  
Tests  
Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

### Conditions d'accès :

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou + dans le secteur des aménagements paysagers (brevet professionnel, bac professionnel, BTSA ou BTA ect...) Ou d'un BAC Technologique STAV Ou de disposer d'un an ou 3 ans d'activité professionnelle à temps plein dans tout secteur ou secteur de l'aménagement paysage

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Le titulaire de ce certificat de spécialisation exerce en tant qu'ouvrier hautement qualifié en entretien des terrains de sports. Il est aussi appelé « jardinier intendant ». Il participe aux travaux d'aménagement de terrains de sport ou peut les diriger en tant que chef de chantier. Ainsi, il gère et organise le travail sur le site. Ensuite, il réalise les opérations d'entretien courant (tonte, découpe des bordures, traçage...) avec du matériel spécifique. Enfin, il assure des travaux de rénovation (terrassment, mise en place de réseau de drainage et assainissement, engazonnement...) ainsi que le nettoyage et la maintenance des équipements, tout en tenant compte de la sécurité des joueurs et des normes environnementales.

## Contenu et modalités d'organisation

Activités visées : L'entretien et l'installation des sols sportifs engazonnés sont majoritairement réalisés par des salariés d'entreprises spécialisées du paysage, des employés des services espaces verts des collectivités ou des jardiniers de golf. Les activités visées par le CS "Sols sportifs engazonnés" sont : \* l'entretien des sols sportifs \* l'entretien des matériels, des installations et des équipements \* la réalisation de travaux de rénovation ou d'installation d'un sol sportif Compétences attestées : C1 : Préparer l'entretien d'un terrain sportif engazonné C2 : Réaliser l'entretien des sols sportifs engazonnés C3 : Assurer les travaux de régénération d'un terrain sportif engazonné Modalités d'évaluation : Le certificat de spécialisation « Sols sportifs engazonnés » est un titre délivré en unités capitalisables (UC). Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences. Toutes les UC du CS « Sols sportifs engazonnés » font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**  
Commentaires sur la parcours personnalisable **Selon planning d'alternance**

## Validation(s) Visée(s)

**Certificat de spécialisation sols sportifs engazonnés - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

## Et après ?

### Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00429445	du 02/09/2024 au 01/09/2025	Voutezac (19)	CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC		Non éligible	
00513441	du 01/09/2025 au 10/07/2026	Voutezac (19)	CDFAA DE LA CORRÈZE - SITE DE BRIVE-VOUTEZAC		Non éligible	